

ENTREPRISE

ROMANDE

PUBLICATION
DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES
GENÈVE

Le journal des entreprises en Suisse romande | Créé en 1933 | Vendu par abonnement, 65 francs par an | www.entrepriseromande.ch | Numéro 3315 | 7 mai 2021

CITÉ DE LA MUSIQUE À GENÈVE

Un plus pour la formation des jeunes musiciens!

Les citoyens de la Ville de Genève décideront le 13 juin s'ils veulent du pôle musical prévu au Jardin des Nations. Il permettrait de grouper sur un site les étudiants de la HEM et les musiciens de l'OSR, en plus d'élargir l'offre musicale.

FLAVIA GIOVANNELLI

La réputation de la vitalité musicale de Genève n'est pas à démontrer, puisqu'elle remonte à quelques siècles. Pourtant, les cinq cents étudiants de la Haute Ecole de Musique de Genève (HEM) doivent actuellement naviguer entre sept bâtiments disséminés dans toute la ville, souvent vétustes et avec une acoustique qui laisse parfois à désirer. L'Orchestre de la Suisse romande (OSR), lui, est une des seules formations en Europe de ce niveau de qualité n'ayant pas de résidence. C'est grâce aux fonds de mécènes privés que cette situation incongrue pourrait évoluer, avec l'octroi de trois cents millions de francs pour la construction de la Cité de la Musique. Le projet, confié au bureau d'architectes Pierre-Alain Dupraz et Gonçalo Byrne, s'articule autour d'un bâtiment en verre et en béton, qui serait situé au cœur du quartier des Nations.



LA CITÉ DE LA MUSIQUE serait installée dans le parc des Feuillantines, à la place des Nations.

L'opportunité semble belle, car elle va permettre des synergies nouvelles entre jeunes étudiants, professeurs et artistes professionnels, tout en animant un quartier.

François Abbé-Decarroux, directeur général de la HES-SO Genève, ne cache pas son enthousiasme en l'évoquant: «C'est un enjeu essentiel pour la HEM, car, avec la Cité de la Musique, elle pourrait enfin travailler dans des conditions répondant aux besoins de l'enseignement de la musique. La Cité de la Musique sera aussi un lieu d'émulations et d'échanges fructueux pour nos jeunes, qui côtoieront quotidiennement des professionnels. C'est en effet une chance extraordinaire

de pouvoir former des musiciens et produire de la musique sous un même toit».

EDUCATION, ÉCHANGES ET PERSPECTIVES

Si les Genevois sont amenés à trancher, c'est parce qu'un référendum a abouti. Les opposants expriment plusieurs griefs ou craintes, dont celle relative aux coûts de fonctionnement. Une critique que réfute catégoriquement François Abbé-Decarroux. «Cela ne coûtera pas un sou aux contribuables, puisque les coûts de fonctionnement du bâtiment sont entièrement couverts par la HEM et l'OSR, qui dégagent des moyens en se groupant et en mutualisant leurs ressources.»

Les partisans du projet sont d'ailleurs persuadés que la Cité de la Musique permettrait d'attirer de nouveaux publics, plus jeunes. Ce serait aussi une manière de faire vivre le quartier, avec ses commerces et ses restaurants.

Le reproche d'élitisme paraît peu fondé, puisque le site devrait largement permettre l'accueil de tous les styles musicaux. «Vouloir ainsi opposer une culture qui serait institutionnelle et une autre, qualifiée d'alternative, me paraît une vision qui remonte aux années 1990», assène Marc Perrenoud, musicien de jazz.

Enfin, la question de la préservation de l'environnement prend aussi sa place dans le

débat. Certains refusent l'idée de devoir aménager le parc du futur bâtiment, pourtant fermé au public. Ils craignent l'abat-

«C'EST UNE CHANCE EXTRAORDINAIRE DE POUVOIR FORMER DES MUSICIENS ET PRODUIRE DE LA MUSIQUE SOUS UN MÊME TOIT.»

tage d'arbres à Genève. «Les architectes ont tenu compte de ces réflexions en réduisant la surface au sol du bâtiment. Le projet préserve totalement la forêt et l'alignement de chênes centenaires», explique François Abbé-Decarroux. De plus, il est prévu d'en replanter au minimum deux fois plus qu'il n'en sera abattu. Enfin, il y a un moment où, pour n'importe quel projet citoyen, il convient de faire un arbitrage: il faudra décider si le fait d'offrir des perspectives à de jeunes musiciens n'est pas une mission éducative essentielle pour Genève. ■

Ce qu'offrira la Cité de la Musique

- Une grande salle philharmonique d'environ 1580 places à grande capacité pour des orchestres philharmoniques et des chœurs.
- Deux salles de concert, dont un grand studio de 390 places pour toutes les musiques et une blackbox destinée à la musique expérimentale (100 places).
- Des salles de classes pour les 515 étudiants de la HEM et leurs professeurs.
- Les locaux administratifs pour accueillir le siège de l'OSR et de la HEM.
- Une bibliothèque/médiathèque ouverte au public.
- Un restaurant sur le toit de l'immeuble avec vue sur la ville et les Alpes ainsi qu'une cafétéria.